

Butan-1-ol**L-F-T-N****Danger****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Ref. n° : 102 057
Nom commercial : Butan-1-ol
Identification de la société : JEULIN SA
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification CE**

: R10
Xn; R22
R67
Xi; R37/38-41

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)**Classe de danger et code de catégorie**

- Dangers physiques
 - Dangers pour la santé
- : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)
: Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye-Dam. 1)
Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage**• Pictogramme(s) de danger****• Mention d'avertissement**

: Danger

- Mention de danger
- : H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Butan-1-ol
L-F-T-N
2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)
• Conseils de prudence

- Généraux
- Prévention
- Intervention

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
: P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Butanol	: 100 env. %	71-36-3	200-751-6	603-004-00-6	R10 Xn; R22 R67 Xi; R37/38-41 Eye Dam 1 (H318) Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336)

4. PREMIERS SECOURS
- Inhalation

: Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux

: Consulter immédiatement un ophtalmologue. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

- Ingestion

: En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Prévention

: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction
- Adéquats

: Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre.

- Contre-indiqué

: Eau.

Risques particuliers

: Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Butan-1-ol**L-F-T-N****5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)**

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

: Ecartez toute source éventuelle d'ignition.

Précautions individuelles

: Evacuer et restreindre l'accès. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Stockage

: Eviter toute exposition inutile.

: Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

: Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

: Eviter toute exposition inutile.

- **Protection respiratoire**

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- **Protection des mains**

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- **Protection de la peau**

: Porter un vêtement de protection approprié.

- **Protection des yeux**

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- **Autres**

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Contrôle de l'exposition

- **France**

: VLE [mg/m³] : 150

VLE [ppm] : 50

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

: Butan-1-ol ; Alcool butylique primaire.

Etat physique

: Liquide.

Butan-1-ol
L-F-T-N
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Couleur	: Incolore.
Odeur	: Alcool.
pH	: (20 °C) 70 g/L H ₂ O :
Poids moléculaire	: 74,12
Point de fusion [°C]	: -90
T°d'ébullition initiale [°C]	: (1015 hPa) : 117,7
Densité	: (20 °C) : 0,81
Pression de vapeur [hPa]	: (20 °C) : 6,7
Densité de vapeur relative (air=1)	: 2,6
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 2,95
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 77 g/L Ethanol. : Soluble. Soluble en toutes proportions dans les solvants cétoniques ou les esters.
Point d'éclair [°C]	: 35
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 340
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1,4
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 11,3

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Etincelles. Flamme nue. Chaleur.
Matières à éviter	: Halogénures d'acides. Anhydrides d'acides. Agents réducteurs forts. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Comburant. Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Aluminium (Al).
Réactions dangereuses	: Danger de feu/explosion. Combustible.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.
Propriétés dangereuses	: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
Toxicité aiguë
- Inhalation

: Peut être nocif par inhalation.
Irritation du tractus respiratoire.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Butan-1-ol**L-F-T-N****11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)**

- Cutanée	: Irritation. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
- Oculaire	: Très irritant pour les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- Autre	: Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Organes cible(s) : Foie. Système nerveux central. Reins
Irritation de la peau (lapin)	: Légèrement irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Très irritant pour les yeux.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: N'est pas supposé toxique.
- Autre	: Des atteintes des nerfs auditifs ont été rapportées.
Autres informations toxicologiques	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 80.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

Eviter le rejet dans l'environnement.

: Toxicité pour les daphnies : *Daphnia magna* : CE50 : 1983 mg/L/48h.
Toxicité pour les poissons : *Leuciscus idus* CL50 : 1200-1700 mg/L/96h.
Toxicité pour les algues : *Desmodesmus subspicatus* CI50 : >500 mg/L/72h.
Toxicité pour les bactéries : *Ps. Putida* CE0 : 2250 mg/L/16h.

DBO

: 33 % de DThO 5j

Potentiel de bio-accumulation

: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.

Biodégradation [%]

: 98% / 28 j

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Elimination des déchets**

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 3

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 15 / 3 / 2007

Butan-1-ol

L-F-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| - Proper shipping name | : 1120 BUTANOLS, 3, III, ADR |
| - No ONU | : 1120 |
| - I.D. n° : | : 30 |
| Transport terrestre | |
| - ADR/RID | : Group : III
Class : 3 |
| Transport par mer | |
| - Code IMO-IMDG | : UN 1120 Butanols |
| - Classe | : 3 |
| - Groupe d'emballage | : III |
| Transport aérien | |
| - ICAO/IATA | : UN 1120 Butanols |
| - IATA - Classe ou division | : 3 |
| Groupe d'emballage IATA | : III |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|--------|-------------|
| Autres | : Aucun(e). |
|--------|-------------|

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|-------------|--|
| Phrase(s) R | : R10 : Inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
|-------------|--|

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

Règlement CE 1907/2006
DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr